

LA MINERVE.

VOL. II.]

MONTREAL, LUNDI SOIR, 24 MARS, 1828.

[NO. 12.]

IMPRIMER ET PUBLIEE

PAR

LUJGER DUVERNAY,

No. 5, Rue St. Jean-Baptiste.

CONDITIONS.

LA MINERVE se publie deux fois par semaine, le Lundi et le Jeudi soir. L'abonnement est de QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de la Poste lorsque le Papier est envoyé par cette voie, et payable à DEMANDE, dans le cours de chaque Semestre.

Les personnes qui désirent discontinuer leur abonnement doivent en donner avis au moins un mois avant l'expiration du dernier semestre, et payer leurs arriérés, autrement ils seront considérés comme souscripteurs pour le semestre suivant.

Les Avertissements seront reçus avec reconnaissance et publiés au taux ordinaire. Ceux qui ne seront pas accompagnés de directions écrites seront insérés jusqu'à l'ordre contraire et débités en conséquence.

ON s'abonne, à Montréal, au bureau du Journal et à la Librairie Française de Messrs. Fabre & Co. et chez Messieurs les Agens.

AGENS POUR LA MINERVE.

- | | |
|--|-----------------------|
| J. B. TACHE, Ecuyer, | Kamouraska. |
| L. BOUCHER, Ecuyer, | St. Thomas. |
| MR. J. S. HILL, | Québec. |
| MR. A. Z. LE BLANC, N. P. | Trois-Rivières. |
| MR. J. H. CHAUBERT, Marchand, | Yamachiche. |
| T. L. CHALON, Ec. | Rivière du Loup. |
| DR. T. FORTIER, | Gentilly. |
| MR. GUILLAUME SMITH, | Baye du Febvre. |
| P. J. CHEVREUILS, Ec. N. P. | St. Michel d'Yamaska. |
| J. CREBASSA, Ec. | Sorel. |
| HERCULE OLIVIER, Ec. P. M. | Herthier. |
| L. G. NGLEN, Ec. P. M. | L'Assomption. |
| E. L. PREVOST, N. P. | Terrebonne. |
| X. FOURNIER, Ec. | St. Eustache. |
| GODFROY BAUDETTE, Ec. | Les Cedres. |
| MR. ETIENNE ROY, | L'Écluse-Nation. |
| D. B. PAPINEAU, Ec. | La Prairie. |
| MR. J. B. LEVEQUE, M ^r -Laud, | Chambly. |
| MR. J. H. GUARNEY, Marchand, | St. Marie de Monnoir. |
| J. L. BODREAU, N. P. | St. Charles. |
| LOUIS C. DUVERT, Ec. P. M. | St. Denis. |
| MR. NELSON, | St. Hyacinthe. |
| MR. N. BOIVIN, marchand, | St. Ours. |
| DR. DORION, | Farembert. |
| MR. FRS. MALHEU, | Boucherville. |
| MR. F. X. MONTMARQUET, Marchand, | Henry Ville. |
| MR. ED. FARIBAUT, N. P. | Napier-Ville. |
| M. J. B. LERIN, N. P. | Nierbrooke. |
| C. DE TONNANGOUR, Ec. | New-York. |
| Messrs. BERRARD & MONDOR, | PARIS. |
| MR. HECTOR BOSSANGE, Libraire, | Hôte de Grâce. |
| MR. VERJON, Négociant | |

AVIS.

ES sousigné prennent la liberté de prévenir messieurs les voyageurs qu'ils sont devenus propriétaires de cet établissement si bien connu et si avantageusement situé pour

TRAVERSE.

la paroisse de St. Grégoire, presque vis-à-vis la ville de Trois Rivières, tenu ci-vant par Pierre Giroux, et qu'ils proposent de le faire servir aux mêmes fins que ci-devant, lui avoir ait toutes les améliorations nécessaires pour rendre commode et agréable aux voyageurs. En conséquence il se sont pourvus de bons Bateaux: Berges et Canots, pour faire les traverses aussitôt que la navigation sera verte, ainsi que de bonnes voitures pour mener les voyageurs; ils auront aussi le soin de se procurer les meilleurs chevaux, ainsi que des domestiques fides et attentifs, rien ne sera négligé de leur part pour mériter l'encouragement qu'ils espèrent recevoir du Public.

P. PRINCE & J. POIRIER.

St. Grégoire 1 de SMars, 1828.

A VENDRE.

Un Emplacement sis et situé en la Ville des Trois Rivières Rue, Notre-Dame contenant quarante huit toises de front sur cent vingt pieds de profondeur, prenant à front à la rue susdite, en profondeur au marché, avec maison et autres bâtiments construits sur le dit emplacement. Les termes de paiement seront faciles et un titre satisfaisant sera fourni.

Pour les conditions s'adresser à Antoine Zéphirin Escoffier, Ecuyer, Notaire aux Trois Rivières ou au propriétaire susdigné.

L. F. DESSUREAU, dm.

A LOUER.

Pour un ou plusieurs années, et possession donnée à 1 mai prochain, une jolie maison située dans le village de la paroisse de La Cadie, très propre pour le commerce. Pour les conditions s'adresser sur les lieux au propriétaire susdigné.

Jos. Alex. SABATÉ.

La Cadie, 7 Mars, 1828.

POESIE.

BONAPARTE.

Sur un écuil battu par la vague plaintive,
Le Nautonnier de loin voit blanchir sur la rive
Un tombeau près du bord par les flots déposé,
Le temps n'a pas encor bruni l'étroite pierre,
Et sous le vert tissu de la rence et du lierre
On distingue un... Sceptre brisé.

Ici git... point de nom! demandez à la terre:
Ce nom! Il est inscrit en saillant caractère
Des bords du Tanais au sommet du Cédar,
Sur le brouze et le marbre, et sur le front des braves,
Et jusque dans le cœur de ces troupes d'esclaves
Qu'il fouloit tremblant sous son char.

S'élançer d'un seul bond au char de la victoire,
Foudroyer l'univers des splendeurs de sa gloire,
Fouler d'un même pied, des tribuns et des rois;
Forger un joug trempé dans l'amour et la haine,
Et faire frissonner sous le frein qui l'enchaîne
Un peuple échappé de ses lois.

Etre d'un siècle entier la pensée et la vie,
Embrasser le poignard, décourager l'envie
Ebranler, raffermir l'univers incertain;
Aux sinistres clartés de la foudre qui gronde
Vingt fois contre les Dieux, jouer le sort du monde,
Quel rével et ce fut ton destin.

Où! qui m'auroit donné de sonder ta pensée;
Lorsque le souvenir de ta grandeur passée
Venait comme un remords, t'assailir loin du bruit;
Et que les bras croisés sur ta large poitrine,
Sur ton front chauve et nu que la pensée incline
L'horreur passait comme la nuit.

Son cercueil est fermé! Dieu te jugé! Silence!
Son crime et ses exploits peurent dans la baluce!
Que des faibles mortels la main n'y touche plus.
Qui peut sonder, Seigneur, ta clémence infinie?
Et vous, séas de Dieu, qui sait si le génie
N'est pas une de vos vertus!

SCENES DU MONDE.

UNE SŒUR DE CHARITE.

Consacrer ses jours au soulagement des malheureux, s'oublier entièrement pour n'être occupé que des peines d'autrui, ne chercher à les connaître que pour les adoucir, avoir pour toutes les douleurs de cette vie des soins touchans, des paroles de consolation qui font descendre l'espérance dans les cœurs les moins disposés à l'accueillir et versent sur les plaies de l'âme le baume de la religion, c'est remplir un devoir sacré, c'est ennoblir son existence par la pratique des plus douces vertus. Mais combien cette conduite devient plus admirable encore, lorsque celle qui se voue au culte du malheur, abandonne, pour se livrer à cette sainte occupation, toutes les jouissances attachées à la possession d'une grande fortune et d'une illustre naissance.

Ce sacrifice n'est point aussi rare qu'on le pense. De jeunes filles élevées au sein des plaisirs et destinées à briller un jour sur la scène du monde, ont souvent renoncé sans efforts aux illusions dont elles étaient entourées pour venir, au pied des autels, offrir à Dieu ce long avenir dont elles avaient l'espérance; ou les a vues s'arracher à toutes les séductions d'une vie mondaine pour embrasser avec ardeur les pieuses obligations d'une vie de charité, sans y avoir été excitées par une de ces privations soudaines qui révelent si éloquentement la puissance de la mort, ou par un des changemens inattendus qui trahissent l'inconstance de ces affections passionnées, de ces sentimens exaltés dans lesquels l'homme semble avoir placé tout son bonheur.

J'ai souvent rencontré, dans les rues de la capitale, une sœur de charité dont la jeunesse m'inspirait un respect involontaire. Rien de plus gracieux que l'expression de sa figure, de plus vif que sa marche. Ses yeux bleus avaient un charme inexprimable, et sous le vêtement de laine qui les couvrait, l'œil devinait aisément des formes heureuses que le temps et la fatigue n'avaient point altérées. Un air de santé, de contentement régnait dans toute sa personne, et rassurait ceux qui auraient pu attribuer sa généreuse résolution à quelques-uns de ces changemens dont la jeunesse s'exagère l'importance et la durée. On pouvait dire avec certitude que le malheur n'avait point encore approché d'elle,

comme il était facile de soupçonner que sa présence seule était déjà un bonheur pour l'infortuné qui en jouissait.

Du plus loin que j'apercevais la sœur Eugénie, je portois, par un mouvement machinal, la main à mon chapeau, et mon salut respectueux était récompensé par un sourire de bienveillance qui me faisait éprouver un petit mouvement d'orgueil. Il en entre dans les actions les plus innocentes de la vie. Ce commerce de saluts avait établi entre nous une sorte de relation muette dont nous acquitions fidèlement les obligations à chaque rencontre fortuite. Appelé un jour auprès d'un pauvre diable d'écrivain que son talent n'avait pas préservé de la misère, et qu'un travail opiniâtre avait conduit aux portes du tombeau, je fus moins surpris que charmé d'y trouver la jeune sœur établie au chevet de son lit. Elle récitait à voix basse quelques prières, tandis que le moribond paraissait jouir d'un sommeil profond. La porte entrouverte m'avait permis d'entrer sans être aperçu de l'une, ni entendu de l'autre; et, pendant quelques minutes, je contemplai avec attendrissement ce tableau de l'innocence priant pour le malheur. Un soupir annonça le réveil de Charles; la sœur m'aperçut; elle me salua comme à l'ordinaire et se leva pour offrir au malade une potion qu'elle-même avait préparée. Il la prit de ses mains avec une espèce de transport; ses regards exprimaient la plus vive reconnaissance, ah! Monsieur, me dit-il, Dieu a eu pitié de moi; il m'a envoyé un ange pour me réconcilier avec moi-même. Depuis que j'ai eu le bonheur de tomber malade, elle m'a prodigué les soins les plus tendres; rien n'a pu rebuter sa charité... et la vie est le moindre des bienfaits que je lui dois. Parlez peu, mon enfant, dit la jeune sœur; le médecin vous l'a recommandé. Puis se tournant vers moi, et me traitant comme une vieille connaissance: "Il va beaucoup mieux; le docteur a déclaré qu'il était hors de danger; mais une imprudence pourrait lui être fatale. Ayez pitié de lui et ne lui laissez dire que ce qui est indispensable; et après avoir disposé une seconde potion que le malade devait prendre dans une heure; "Je vous quitte, mon devoir m'appelle; le docteur viendra à midi, moi dans la journée."

Charles était dans cet âge où l'on se moque même du médecin qui vient de vous sauver; il avait plus de foi dans les soins de la sœur Eugénie que dans la science des Portal, des Alibert; et desque son ange gardien fut parti, il m'assura qu'il était entièrement rétabli, qu'il ne craignait plus rien. Il ne consentait à être encore malade que pour ne pas affliger Mlle de Montméjean; et comme il s'aperçut d'un mouvement que je ne fus pas maître de réprimer: "Oui, monsieur, cette jeune personne est la petite-fille du comte de Montméjean, issue d'une des plus nobles familles de la Bresse. Son grand-père émigra avec le vicomte de Béjancs, son grand-père; tous ses biens furent saisis, vendus, et sa jeune fille, qu'il avait laissée en France, réduite à une position extrêmement difficile. Lorsqu'enfin on fut las de crier en France vive la mort! le père revint; mais le gendre avait été tué à l'armée de Condé. M. de Montméjean ne voulut accepter aucune place sous l'empire, et par conséquent il ne put obtenir la restitution de ses biens; sa fille avait épousé en seconde nocces un riche financier qui se faisait appeler autrement que son père. Un nouveau duc, qu'il avait intéressé dans une de ses entreprises, lui avait procuré en retour un titre de comte, et deux ou trois rubans étrangers. Mme la comtesse de Chavigny passait une partie de l'année dans une des plus belles propriétés de son mari, le château d'Ambly, dont mon père était le concierge; c'est là qu'est née la jeune sœur que vous venez de voir.

Mme de Chavigny, qui plus tard perdit une grande partie de sa fortune, avait beaucoup de bontés pour mon père; elle me prit en amitié. Mon éducation s'en est ressentie, mon amour propre aussi. Mon père, s'appuyant sur la protection de la comtesse, me fit faire mes études; car vous savez qu'aujourd'hui surtout les pères craignent de voir leurs enfans continuer d'exercer la profession que eux mêmes avaient embrassée. J'ai donc étudié pour être avocat, mais le goût des lettres m'a saisi; cette fièvre de littérature m'a bouleversé. Je me suis cru destiné à ressusciter Molière ou à détrôner Corneille, et j'ai commencé cette double opération en griffonnant une comédie de caractère d'imagination, et en inventant une tragédie historique, qui ont excité les transports de mes amis. Perdu par ce succès, j'ai renoncé au barreau, et mon père a renoncé à la pension qu'il m'envoyait. Convaincu que

la gloire tien lieu de tout, j'ai essayé de vivre de célébrité; ce régime-là m'a singulièrement affaibli; mais je n'en étais pas moins résolu à mourir plutôt que d'implorer la miséricorde paternelle. C'est dans cette situation que, mon nom ayant frappé les oreilles de la petite-fille de M. de Montméjean, elle est venue à mon secours.

Tout ce que l'humanité a de plus tendre, la charité de plus ingénieuse, a été mis en œuvre par la sœur Eugénie pour me ramener à mes devoirs. Elle a écrit en cachette à mes parents, et se faisait caution d'un repentir dont elle n'avait encore que l'espérance, elle m'a réconcilié avec ma famille; son inépuisable bonté a bravé tous les obstacles pour me rendre à la vertu comme à la santé. Vous concevrez sans peine que j'ai dû céder à une influence exercée avec ce courage que peut seul donner l'héroïsme de la piété. J'ai promis à mon père de me consacrer à la profession d'avocat, puisqu'il ne veut pas que je lui succède, et je n'ai pas besoin d'ajouter que je tiendrai parole.

Mais, dis-je à Charles, quel motif a pu porter la petite-fille des comtes de Montméjean à consacrer sa vie à des fonctions aussi pénibles? Ah! si vous connaissiez la pureté de cette âme argélique, ce choix ne vous surprendrait pas. Dès sa plus tendre enfance, elle se faisait un devoir de la charité. Née avec une fortune modique, elle passait tous ses moments de récréation dans la cabane du pauvre; elle trouvait toujours le moyen de lui être utile, soit en l'aidant soit en partageant avec lui le fruit de ses épargnes, ou en appelant la pitié de sa mère sur des maux qu'elle n'aurait pas secourus, parce qu'elle les aurait ignorés. Elle couvrait de ses propres vêtements les enfants de son âge, et plus d'une fois, après avoir distribué entre eux les différentes pièces de son habillement, elle revenait pieds nus au château. S'étant aperçue que ses aumônes attiraient des observations fâcheuses aux pauvres qui les avaient reçues, elle faisait ses dons en cachette, et s'interdisait de prononcer le nom de ceux qui en étaient l'objet. A dix ans, elle avait réuni les filles de quelques-uns des habitans du village, et leur enseignait elle-même ce qu'elle venait d'apprendre, et comme on l'avait menacée de faire cesser ce qu'on appelait un enfantillage déplacé, elle donna à entendre à sa mère que cet exercice avait l'avantage de fixer dans sa mémoire des leçons que, sans cet ingénieux secours, elle n'aurait pu y graver aussi facilement. Sa mère avait formé pour elle le projet d'un très-riche établissement, et tant que Mlle la comtesse de Chanvigny a vécu, Mlle Eugénie n'a témoigné aucun éloignement pour le projet favori de sa mère. Mais un an après avoir eu le malheur de la perdre, lorsqu'à l'expiration de son deuil, on l'a pressée de conclure cette alliance, elle s'y est refusée avec autant de dignité que de courage. Elle a prouvé, par l'époque de sa résolution, combien elle savait accorder ce qu'on doit de soumission à sa mère avec ce qu'on doit d'égards à ceux qui nous honorent par le désir d'entrer dans notre famille. Aussi sage qu'éclairée, elle a réparti sa petite fortune entre des parents encore moins aisés qu'elle et les pauvres du village où elle a passé une partie de sa jeunesse. On a craint, dans les premiers tems, que cette jeune personne (elle n'avait pas dix-neuf ans) ne pût soutenir une vie aussi fatigante; et, vous le voyez, cette vie active, ces soins pénibles n'ont pas effrayé son zèle et ont imprimé à ses traits une sérénité parfaite; la beauté de son âme s'y montre à découvert.

M. Charles se rétablit, et, fidèle aux engagements qui avaient été pris en son nom, il remplit de joie les derniers jours de son père. Il y a près d'un an qu'il se fit annoncer chez moi. J'le revois avec plaisir. "Mon cher monsieur, me dit-il, je viens implorer votre appui.—De quoi s'agit-il?—La loi de l'indemnité a rendu à la petite-fille des comtes de Montméjean une fortune de deux millions... Ses vœux n'ont point été absolus, et toute sa famille m'écrit pour la prier de rentrer dans le monde où l'attend une situation brillante, où l'appellent son nom, son rang, son éducation; où la tendresse d'un époux peut lui assurer un bonheur sans mélange. Je crains d'échouer, et je voudrais m'appuyer dans cette tentative d'un secours qui la rendit moins douteuse. Quoique je fusse intérieurement persuadé que notre visite n'aurait pas les résultats que M. Charles en espérait, je n'en consentis pas moins à l'accompagner, et je pris avec lui le chemin de l'hospice de****.

On nous conduisit dans la salle de la sœur Eugénie, qui nous fit de la main un petit signe d'amitié. "Attendez un moment, nous dit-elle en souriant, vous n'êtes pas les plus pressés." Cela nous donna l'occasion d'assister au pansement et d'être témoin de la patience angélique de cette digne femme. Elle ne laissa aucune observation sans réponse; le son de sa voix beaucoup plus doux que celui de la plupart de ses interrogateurs, avait la puissance magique de calmer leurs douleurs et de rendre leurs plaintes moins vives. Cependant, je fus scandalisé du ton grossier d'un malade qui faisait

retentir les routes de la salle de quelques expressions dérobées au vocabulaire des halles; mais la sœur Eugénie qui devint ma pensée: "il souffre, me dit-elle, sans cela, il vous étonnerait par sa douceur." C'est ainsi qu'elle trouva des excuses à chacune des choses qui nous blessaient. J'étais ému en voyant cette figure céleste suivre avec intérêt les différentes chances de perte ou de salut des malades confiés à sa garde; ces doigts, si délicats, étendaient avec tant de précaution la charpie sur la blessure de cet ouvrier, dont l'impassibilité contrastait avec l'inquiétude de son médecin; cette main soulevait avec tant de grâce le front de ce vieillard, dont le regard presque éteint s'élevait au ciel et retombait sur la sœur, comme pour la recommander à la Providence. Les soins qu'on ne doit attendre que de la domesticité, ne lui coûtaient aucun effort, aucune répugnance. Elle oubliait que nous étions là: tout il lui paraissait naturel de porter un prompt soulagement à des maux qui semblent diminuer dès l'instant même où l'on s'occupe de les adoucir.

Que de variétés dans la manière dont elle s'adressait à chacun pour vaincre ses refus! comme elle avait étudié le caractère et saisi avec un rare bonheur l'endroit faible du malade! A celui-ci, elle parlait de sa famille dont il était le soutien; à celui-là, elle vantait l'approche des beaux jours qu'il devait passer dans son pays; elle montrait à l'un la joie de son père; à l'autre, les transports de son fils; tantôt elle faisait usage du raisonnement, ou bien elle invoquait la puissance de la religion, et ce dernier moyen était rarement sans effet sur l'imagination du malade. C'est surtout quand l'homme souffre qu'il se rappelle tous les bienfaits de la Providence; mais le bonheur et la santé rendent ingrat.

Dès que sa visite fut achevée, la sœur Eugénie nous donna audience. Aux premiers mots qui échappèrent à M. Charles, elle devint sérieuse, et parut l'écouter attentivement. L'annonce de l'immense fortune qui lui revenait ne lui arracha aucun cri de surprise; et comme, après le discours de mon collègue, je voulus ouvrir la bouche: "C'est inutile, me dit-elle avec précipitation; mon sort est depuis longtems fixé, il l'est pour toujours; je suis heureuse.—Mais vos fatigues.—Jamais je ne me suis aussi bien portée que depuis que j'ai renoncé au monde.—Votre résolution désespérera votre famille, qui serait charmée de vous posséder.—Je crois à l'amitié de mes parents; mais Dieu ne m'a pas formée pour la société. Si j'y vieillissais seule et sans prendre un époux, j'y serais aussi déplacée que ridicule; on se détacherait bien vite d'une vieille fille dès qu'on n'aurait plus l'espérance de la gouverner. Si je me décidais à changer de nom, je vous l'avoue, je craindrais à chaque instant de ne pouvoir remplir la nouvelle tâche que je me serais imposée; celle que je me suis faite est si facile! Vous ne savez pas tout le bonheur que nous goûtons ici. La certitude de contribuer à la guérison ou au salut d'un infortuné n'est-elle pas à elle-seule une jouissance préférable à toutes celles que vous pourriez m'offrir?"

Notre secret avait transpiré, je ne sais comment; car, à peine la sœur Eugénie nous avait-elle fait part de son refus, que nous vîmes arriver successivement toutes les convalescens de la salle que nous venions de quitter. Ils venaient, les larmes aux yeux, fléchir la sœur de son bonheur, et, dans leur langage, ils louaient Dieu d'avoir répandu ses bénédictions sur celle qu'ils appelaient leur Providence visible. La figure de ces braves gens portait l'empreinte de deux sentimens bien différens. On pouvait y lire une satisfaction entière, sans arrière pensée, de l'événement heureux qui allait changer le sort de la sœur Eugénie; et cependant, on y découvrait le regret de ne plus voir celle aux soins de laquelle ils attribuaient le recouvrement de leur santé. Mais ce dernier sentiment ne l'emportait pas dans leur pensée; car ils se précipitèrent tous à ses genoux; les uns s'enparaient de ses mains qu'ils mouillaient de leurs larmes, les autres imprimaient leurs lèvres sur ses vêtements qu'ils baisaient avec respect.... Ah! madame, ah! sœur Eugénie, soyez heureuse! Dieu est juste! partez...! que les bénédictions de tous les malheureux que vous avez sauvés vous accompagnent...!

Mais la sœur, qui cherchait en vain des paroles qui pussent cacher son émotion, imposa silence à ces bons gens; elle prit une plume, traça ses dispositions relativement à la fortune qu'elle ne voulait point accepter, et remit le papier qui contenait ses volontés expresses à M. Charles; puis, en prenant congé de nous; "Dieu, nous dit-elle avec une grâce charmante, m'a envoyé une épreuve à laquelle j'ai failli succomber!"

FRANCE.

Dans une soirée du mois de mars, Ambroisine M., jeune fille de 14 ans, du village de Favril (Evreux) fut arrêtée sur le chemin par le nommé Lucas, âgé de 21 ans, qu'elle connaissait dès l'enfance. Au premier mot, elle entrevoit son dessein et le repousse; mais bien

tôt, renversée à terre, sa résistance amène des menaces de mort. Le forcené s'écrie qu'il l'étranglera, et il cherche dans ses poches, dans celles de sa victime, un couteau avec lequel, dit-il, il veut l'égorger. Cependant des efforts surhumains ont pour la seconde fois dégagé la jeune fille; elle a fui à trente pas; mais elle est encore traînée par ses longs cheveux, que saisit son assassin en la menaçant de l'étrangler. "Un moment, du moins, s'écrie Ambroisine, que je recommande mon âme à Dieu!" Et consolée d'avoir pu faire un signe de croix, la jeune fille déclare qu'elle veut bien ne plus vivre!—Mais tant de courage, tant de vertu, recevront leur récompense; le crime ne se consommara pas. Un vieillard survient tout-à-coup, et Ambroisine s'est précipitée dans ses bras. Le sang a souillé le visage et le cou de la jeune fille; ses habits sont déchirés; sa chaussure, son bonnet, une pelisse lui manquent. Elle conjure son libérateur de ne pas l'abandonner. Un instant le vieillard paraît céder à la crainte; Ambroisine, au désespoir, lui baise les mains, qu'elle mouille de ses larmes et ranime son courage.

A ces faits racontés à l'audience de la cour d'assises de l'Eure par Ambroisine, avec une touchante candeur, à la déclaration imposante du vieillard, que pouvait opposer l'accusé? Une fable véritablement insensée.—Lié dès long-tems à Ambroisine, ils s'étaient promis mariage; mais Lucas, appelé au recrutement, éludait, et la jeune fille l'ayant rencontré loin du village, l'avait attaqué pour le contraindre à indiquer le jour prochain de leur union. Furieuse de son refus elle avait appelé du secours.

Qui n'a pas entendu, qui n'a pas vu Ambroisine, à ce moment, comprendra difficilement qu'elle ait pu, quel charme portent avec elles les paroles de l'innocence. "Moi, disait cette jeune fille, moi, me marier! Comment mes parents y penseraient-ils! Je n'ai pas encore fait ma première communion! Il est vrai que je l'aurais faite, cette année, sans le malheur.... Mais M. le curé veut être bien sûr que j'ai pardonné." Et élevant la voix: "Oh! mon Dieu! oui, je lui pardonne et je ne demande pas qu'il lui arrive du mal!"

Tous les spectateurs étaient saisis d'admiration, et les parents d'Ambroisine, présens à l'audience, ont reçu de toutes parts des témoignages du plus vif intérêt.

L'accusation a été soutenue par M. Desèze, et combattue par Me. Cocagne.

Sur la décision affirmative du jury, Lucas a été condamné à sept ans de travaux forcés.

On voit à l'exposition du Louvre le modèle d'un pont en fil de fer qui vient d'être nouvellement construit à Jarnac, sur la Charente; ce pont, de 70 mètres de longueur et de 7 mètres 66 centimètres de largeur, réunit à l'élégance toute la solidité que l'on peut désirer dans ces sortes de monumens. L'administration des ponts et chaussées a exigé, par des motifs de sécurité publique, que les épreuves les plus sévères fussent faites pour constater la solidité de ce pont d'un genre nouveau, qui n'a pas toujours réussi.

En conséquence, des poids pesant ensemble cent mille kilogrammes y ont été placés et y sont restés pendant vingt quatre heures; le pont a tout supporté sans la moindre altération; pas un fil de fer ne s'est rompu, aucune disjonction n'a été aperçue dans la maçonnerie, aucune division dans la charpente, le pont est resté tel qu'il était avant l'épreuve. Il a été ouvert depuis cinq heures du matin jusqu'au soir de mille à douze cents personnes. Ce triomphe de l'art a été célébré à Jarnac le 2 de ce mois, par une fête terminée par un feu d'artifice et l'enlèvement d'un ballon. Ce nouveau moyen de communication est dû au talent de M. Quenot, architecte, et assure à cette ville la prospérité de son commerce et des moyens plus faciles pour exporter ses produits.

ETATS-UNIS.

Un prisonnier nommé Hiran W. Lindsay s'est dernièrement échappé du pénitencier de l'ouest, près de Pittsburg, au moyen d'une clef qu'il est parvenu à faire avec une cuiller d'étain, et avec laquelle il a ouvert les portes de sa prison. Il a laissé la clef avec le billet suivant:

"Hiran W. Lindsay présente ses complimens au premier et au second gardiens du pénitencier, et leur fait savoir qu'il est allé à Washington, afin d'obtenir un brevet d'invention."

QUEBEC.

De la Gazette de Quebec.

Nous apprenons avec plaisir que M. Stayner a écrit à M. McLean, maître de poste général de l'Etat-Uni, à l'égard des retards éprouvés dans la maille de New-York. Les recherches de M. Stayner ont fait voir que le défaut n'était pas occasionné en dedans des limites de cette province, et d'après les dispositions favorables de M.

can, nous ne doutons nullement qu'il n'y soit bien-
 apporté remède.
 nous apprenons que le gouverneur se propose de
 er le Saguenay au commencement de la saison pro-
 ne, et ensuite de faire le tour de la province et
 specter la milice. On dit sur bonne autorité que son
 ellence ne se propose pas pour le moment, de
 ir pour la Grande Bretagne, avant la fin de l'été pro-
 in.
 is partis chacun avec un arpenteur sont partis pour
 ter par les rivières Etchemin et Chaudière, pour
 oncontrer sur le territoire en dispute près de la li-
 -frontière, entre cette province et les Etats-Unis,
 de Mars Hill, dans la vue d'arpenter de nouveau
 elle étendue de terrain arrosée par la rivière de
 nt-Jean.

De l'Etoile de Québec
 SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES ET
 DES ARTS EN CANADA.
 Hôtel de Malhiot, 6 Mars, 1828.

L'assemblée annuelle de la société eut lieu ce jour à
 heures P. M. le Président ayant pris la chaire ;
 La Classe du Commerce fit rapport sur deux essais
 l'agriculture de la Province, constatant, " qu'ils
 sésidaient un mérite à peu près égal ; expliquant cha-
 un, des pratiques et extrait dans les détails qui ne
 t que partiellement traités par l'autre " — En consé-
 quence la Médaille, premier prix, fut décernée à Valler
 Millet, Ecr., Notaire Public, Yamachiche, pour son
 essai, " Un petit système d'agriculture. Et une mé-
 daille semblable fut octroyée au Revd. Joseph. Abbott,
 M. de la montagne Yamaska pour son essai, intitulé,
 " Brief view of the advantages defects of the present sys-
 tem of agriculture in Canada and the means of improving
 it in all its departments."
 La Médaille 1er prix fut décernée à Mtre. Jos. Smil-
 ton, Jour, de Québec, pour la gravure de la carte du
 allon de la rivière St Jean, rédigé par Wm Henderson
 ar, soumise à la Société comme le résultat de ses ef-
 forts dans l'art — Et les remerciemens de la société lui
 ont votés pour le don qu'il en a fait à l'institution.
 A John Francis Bouchette, Esq, la société a décerné
 une médaille honoraire pour un échantillon d'écriture
 oulée, à plume de corbeau, qui forme le titre en chef
 un acte provincial.
 Une médaille semblable fut décernée à Ant. Joseph
 égard de Québec pour le dessin original d'un tableau
 n'huile, représentant le caractère barbare des combats
 ouvages entre les Hurons et les Iroquois.
 Les remerciemens de la société furent votés au prési-
 dent pour le don estimable qu'il fit à la société de ses
 artes topographiques du Canada et de l'ouvrage expli-
 citif qui les accompagne.
 Extrait des minutes de la société.
 Par ordre R. S. M. BOUCHETTE, Ast. Sc.

La Minerve.
 MONTREAL, 24 MARS, 1828.

Nos lecteurs ont sans doute regretté la nécessité où l'on s'est trouvé
 de mettre Lord Wellington à la tête du gouvernement,
 de prendre ses principaux ministres dans une classe d'hommes
 qui se sont de tout tems signalés par leur éloignement de toute
 sence libérale, telle que l'émancipation des catholiques et la
 forme parlementaire, la liberté de commerce et une foule d'au-
 tres que la nation demande à grands cris depuis plusieurs années.
 On est surpris au premier coup-d'oeil, que les hommes capables
 de remplir ces fonctions soient si rares en Angleterre, et qu'après avoir
 eu l'espérance de ses sujets, par la nomination de Mr. Can-
 ning et de Lord Goderich, le Roi ait subitement donné toute sa
 confiance à Lord Wellington, héritier de l'armée il est vrai, mais
 détesté de la généralité du peuple, en conséquence de ses préju-
 gés indéracinables.
 Lord Wellington, après avoir abandonné son souverain, il y a
 quelques mois, au moment où il avait un si grand besoin de ses
 services, étant dans notre humble opinion, le dernier sur lequel
 aurait dû tomber le choix récent de sa Majesté. Son élévation
 au poste important qu'il occupe, et celle de Lord Bathurst ne
 peuvent rien faire augurer de bon. La seule chose qui puisse
 nous rassurer un peu est le jugement sain bien connu du Roi : il
 est à présumer qu'il y a eu entre lui et son premier ministre ac-
 tuel un entendu touchant la conduite future du cabinet. — On
 peut supposer à sa Majesté trop d'amour pour son peuple pour
 qu'il permette qu'on lui fasse des injustices ou qu'on adopte en
 son nom des mesures contraires à ses desirs et opposées à ses in-
 térêts. Les Colonies, surtout le Bas-Canada, doivent se réjouir
 de voir leurs affaires confiées à M. Huskisson trop bien connu
 pour que nous nous aritions à retracer son caractère politique
 et ses vues libérales.
 En tout événement, le ministère, tel qu'organisé, ne peut subsis-
 ter ; et bientôt nous aurons encore à annoncer de nouveaux
 changements. La nation britannique n'est pas destinée à retro-
 grader, et après avoir fait des pas gigantesques vers le perfection-
 nement sous les auspices de ses Goderich, elle ne peut être long-
 tems exposée à perdre de son éclat sous l'administration du Duc
 de Wellington, sans qu'une main protectrice le retire du danger.

Le Parlement de cette Province est prorogé au neuf Mai pro-
 chain.
 A une assemblée des souscripteurs à la nouvelle
 Bibliothèque de Montréal, tenue Mardi dernier, les

Messieurs suivans ont été nommés directeurs : William
 Lunn, Samuel Gerrard, Turton Penn, Fredk. Griffin,
 Charles Tait, A. F. Holmes, M. D. et John Try.—
 Gazette.

Noms des personnes qui ne sont point dans la commis-
 sion générale de la paix, du 20 Mars 1828, pour le
 district de Montréal, mais qui se trouvaient dans la
 précédente : — Jean Marie Mondelét, François Desri-
 vières, Douaire Bondy, René de Labrière, Frans. X.
 Malhiot, Ignace Raizenne, Hugues Heney, Frans. Ant.
 Larocque, Joseph Brunelle, P. Weilbreuner, James
 Leslie, George Bradford, J. B. R. H. de Rouville, Fr.
 Malhiot, Ls. C. Duvert, Jean Lebreton, Wm. Woods,
 Ls. Picard, (décédé) Thomas Barron, J. Cameron, B.
 Joliette, P. C. Loedel.—Spectator.

Pour la Minerve.
 Monsieur l'Editeur,

*Sunt quos curriculo pulverem olympicum
 Collegisse juvat, metaque feravidis
 Evitata rotis, palmaque nobilis
 Terrarum dominos exiit ad Deos.*

S'il est permis de comparer les petites choses aux
 grandes, je comparerai son excellence à ceux dont parle
 Horace dans le passage ci-dessus. La vie, les actions
 d'un administrateur appartiennent à l'histoire ; ce n'est
 donc point un crime de mettre au jour les réflexions
 qu'elles font naître.
 Dans un tems où le parlement impérial de la grande
 Bretagne et toutes les législatures des colonies sont oc-
 cupés à délibérer sur les affaires publiques et à passer
 les lois que demandent les peuples pour le bonheur et
 l'avantage desquels elles ont été établies ; pendant que
 sa majesté et tous ses représentans consacrent leur tems
 et leurs veilles à travailler de concert avec ceux qui ont
 été revêtus de l'honneur de promouvoir et soutenir
 dans les différens sénats l'intérêt de leurs constituans,
 le Gouverneur du Bas Canada est le seul qui se croie
 autorisé à demeurer dans l'inaction, voulant goûter,
 en apparence, ce qu'il appelle *otium cum dignitate*.
 En effet, au lieu d'assembler notre législature qui attend,
 avec impatience, le moment d'être utile au pays, il
 s'amuse à donner des bals aux sapeurs et aux mineurs
 de Québec, parce qu'ils ont déployé beaucoup d'adres-
 se en travaillant sur le Cap, à la démolition des ancien-
 nes fortifications. Le Québec Mercury donne une lon-
 gue description de cette fête où on n'a pas manqué
 d'élever son excellence jusqu'aux nues.

Le Comte de Dalhousie semble ne songer qu'à lui
 seul ; il ne néglige aucune occasion qui peut lui attirer
 quelque flatterie. Les feuilles de Québec nous annon-
 cent que l'été prochain, il visitera le Saguenay et fera
 ensuite le tour de la Province pour inspecter la milice.
 Ses partisans lui prépareront des adresses de félicita-
 tion et tâcheront d'en imposer aux personnes qui ne
 seront point sur leurs gardes pour les leur faire signer.
 C'est se servir d'un stratagème assez adroit, à la veille
 de son départ.

Cette petite province paye annuellement à son Gouver-
 neur une somme beaucoup plus considérable que
 celle que reçoit le Président des Etats-Unis : que l'on
 compare l'étendue du territoire, l'état de la population,
 des richesses et des ressources commerciales, et aussi
 la manière dont s'occupe M. Adams et le Comte de
 Dalhousie ; on pourra alors juger s'il n'existe point ici
 des abus auxquels il est nécessaire de remédier. Il est
 beau, j'en conviens, de voir un Gouverneur encoura-
 ger la charité du public pour l'humanité souffrante, de
 le voir donner, par sa présence aux examens, de l'en-
 couragement aux écoles ; ce ne sont là cependant que
 des devoirs de simple citoyen ; l'homme public doit
 faire plus ; et malheureusement son Excellence n'est
 pas imbu de cette vérité. Les bagatelles font ses dé-
 lices ; les grandes affaires semblent être au dessus de
 sa portée. Dans le brillant récit du Mercury, l'éditeur
 a oublié de dire si la Comtesse et les habitues du châ-
 teau ont dansé dans les souterrains du cap avec mes-
 sieurs les soldats, et si pareillement les dames de ces
 derniers ont assisté à ce bal pour y danser avec les
 Aides de Camp et les favoris de son Excellence.

MARIAGES.
 Mercredi dernier, en cette ville, par le Révd. Mr.
 Black, Mr. Robert Perrigo, à Delle, Laura Dunning,
 fille cadette de Mr. Gregory Dunning, de Chateauguay.

DECES.
 En cette ville, Mercredi dernier, Dame Amelia
 Oakes, âgée de 86 ans, épouse de Mr. Thos. Watts.
 Samedi, Mr. Henry Dyer, tabacniste, âgé d'environ
 86 ans. Il était trésorier du St. Lawrence Fire Club ;
 ses confrères et les membres du Montreal Fire Club
 ont assisté en corps à ses funérailles.
 A Québec, Samedi matin, l'Honorable Louis de Sa-
 lberry, membre du conseil législatif, âgé de 75 ans.

PROSPECTUS
 Pour le Loch Terrestre

D'APRES une pétition de CHARLES LAURIER,
 ARPEUTEUR, de Lachenaye, Comté de Leinster,
 District de Montréal, adressée au Gouvernement de Sa
 Majesté, il a obtenu une Patente ou droit exclusif, de
 faire, seul en cette Province, se servir ou permettre
 de se servir, vendre ou permettre de vendre, le Méca-
 nisme par lui inventé, et qu'il nomme LOCH-TER-
 RESTRE.

Ce mécanisme est propre à nombrer infailliblement,
 et presque à l'infini, et en tout tems, le nombre de tours
 qu'aura fait une roue de voiture quelconque, ou le
 mouvement d'un arbre de moulin, ou toute autre chose
 mouvante, afin d'en connaître le nombre ou motion, en
 tout tems, depuis un tems marqué, ou depuis son appli-
 cation à telle voiture ou à telles choses auxquelles elle
 pourra être appliquée.

C'est tout simplement une espèce de boîte, que l'on
 met au-devant d'une calèche à la place du garde-boue,
 (ne pesant, avec tout le mécanisme, que dix ou douze
 livres,) et dans laquelle il y a un certain rouage qui fait
 mouvoir, par l'intervention d'une des roues de la voi-
 ture, cinq cadrans placés côte-à-côte à l'extérieur de
 la boîte servant de garde-boue, et en face du conduc-
 teur de la voiture. Ces cinq cadrans ou roulettes dé-
 crivent continuellement le chemin que fait la voiture,
 jusqu'à chaque milhème, soit par mille géographique,
 par mille d'Angleterre, ou par lieues, ce qui pourra
 être fait au goût des souscripteurs. Car ces cadrans,
 (par l'organisation du rouage qui les fait mouvoir dans
 l'intérieur de la boîte,) marchent dans un ordre si ad-
 mirable de l'arithmétique, que le premier (ou plutôt le
 cinquième ou dernier cadran à gauche) marque par cha-
 cune de ses divisions, dix lieues ou milles ; le suivant à
 droite, marque simplement une lieue ou un mille par
 chacune de ses divisions ; le 3me. marque les dixièmes
 de lieue ou de mille par chaque division ; le quatrième
 cadran marque les centièmes, et enfin, le 5me. ou plus
 tôt le premier cadran à droite, (car c'est celui-là qui va
 le plus vite) indique par son dénombrement plus ou
 moins vite, le train du cheval et par conséquent fait un
 divertissement sur la route, marque par chacune de ses
 divisions un millième de lieues ou de milles, selon la
 mesure pour laquelle on aura destiné la voiture ; et en
 tout tems, à toute heure et à tout instant, on peut con-
 naître combien on a fait de chemin depuis son départ,
 ou depuis une certaine place.

Si vous avez loué ou prêté votre voiture, ou si votre
 engagé ou autres, ont été en voyage avec cette même
 voiture, vous pourrez connaître la distance parcourue,
 exactement, dès lors que vous aurez marqué la numé-
 ration de son départ, et soustrait la numération de son
 retour ; car ce mécanisme peut mesurer plus infailli-
 blement qu'aucun arpenteur.

La pratique du Loch-terrestre suit presque celle
 d'un marinier sur la mer (comme en effet ce mécanisme
 passera jusque là en peu de tems pour mesurer le che-
 min des vaisseaux sur la mer plus commodément et
 peut-être plus exactement qu'avec le Loch d'à présent,)
 mais elle est bien plus aisée à apprendre, car il n'y a
 point de comparaisons de longitude à faire, ni de calculs
 sphériques, &c.

Il ne s'agit que de marquer la numération du Loch-
 terrestre telle qu'elle se trouve en partant, en passant
 vis-à-vis les points dont on voudrait avoir les distances,
 pour faire à son loisir, quand on voudra se rendre
 compte, les soustractions nécessaires pour avoir auc-
 une des distances que l'on a parcourues ; et le dénombre-
 ment à faire aux points d'observations est très aisé, on
 le fait même sans arrêter la voiture.

Posez sur votre portefeuille ou mémoire, les cinq
 chiffres qui se trouvent en haut de chacun des cadrans,
 mais dans ou dépassant leur point perpendiculaire ;
 car se sont ces chiffres mobiles qui font le dénombrement
 croissant depuis un jusqu'à cent mille, après quoi, il re-
 commence et continue toujours de compter par unités,
 jusqu'à cent mille, toujours alternativement ; les périodes
 de cinq cadrans, sont 100,000, celles de six cadrans
 1,000,000, celles de 7 cadrans 10,000,000, et celles de
 dix 10,000 000,000, &c.

Mr. Laurier se flatte d'être capable, et comme il s'y
 oblige envers les souscripteurs, de montrer la pratique
 du Loch-terrestre sur les voitures, à ceux qui savent
 les premières règles de l'arithmétique, en moins d'une
 demi heure. Et, suivant lui, la pratique du Loch-
 terrestre sur les voitures donnera occasion aux jeunes
 gens de pratiquer l'arithmétique, et leur fera compren-
 dre, et en bien moins de tems que les autres moyens.
 Car le rouage est le fondement du calcul, ces cadrans
 tournant à droite, et étant divisés par dix dans leur cir-
 conférence, les figures de leur division se succèdent
 alternativement et maintiennent entre les cadrans les
 ordres décimaux, ce qui fait concevoir aux jeunes gens
 plus particulièrement tous les progrès de l'arithmé-
 tique.

En conséquence, Mr. Laurier ouvre aujourd'hui une souscription pour les Messieurs qui voudront se procurer le Loch-terrestre, pour leur calèche ou autres voitures.

Le prix de la souscription pour le Loch-terrestre aux calèches, ou autres voitures à deux roues, est de £25 courant; et pour les voitures à quatre roues, tel que carrosses, waggon, £30. Il faut lui mener la voiture au moins quinze jours d'avance, pour qu'il en prenne les dimensions avant d'y appliquer le Loch-terrestre.

Plus tard il fera peut-être des dépôts de souscriptions dans chaque ville et grands bourgs de la Province, pour y aller lui-même annuellement arranger les voitures des souscripteurs, et les moulins.

Pour les conditions ou autres particularités, on pourra s'adresser à Mr. CHARLES LAURIER, Arpenteur, à Lachenaye.

CHARLES LAURIER,
Arpenteur.

Lachenaye, 20 Mars, 1828.

Grains à vendre.

Par les Sousignés:—

200 lbs de graines d'oignon des SHAKERS, garanties de la crue de 1827.

2000 lbs de graine de trèfle rouge,

500 lbs do. do. blanc,

200 minots de graine de mil,

150 lbs de graine de MANGLE WURTZLE,

Un grand assortiment de graines de jardin, anglaises et des SHAKERS, comme de coutume. &c. &c. &c.

HEDGE & LYMAN.

Chimistes & Apothicaires.

Montréal, 24 Mars 1828.

THOMAS ORSOLI—Prend la liberté de remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il tient auberge en cette ville sur le marché neuf, et il les prévient qu'il la serra cette place au 1 Mai prochain, pour aller tenir un nouvel HÔTEL dans le village St Laurent, dans la maison ci-devant appartenante à Mr. Roy, et que rien ne sera négligé de sa part, pour rendre cet établissement digne des personnes qui voudront bien lui accorder leur encouragement. Des chambres voutées et commodes, des écuries spacieuses pour les chevaux, et sa barre sera toujours, abondamment pourvue des meilleures liqueurs.

Montréal, 24 Mars, 1828

A LOUER.

Et possession donnée au premier de Mai prochain.

UN MAGASIN situé au bas du Marché Neuf. Aussi, TROIS CHAMBRES au-dessus du dit Magasin. Le tout sera loué ensemble ou séparément.

On saura les conditions en s'adressant au sousigné.

JOS. CICARD DE CARUFEL.

Montréal, 20 Mars 1828.

A LOUER.

EN tout ou en partie et possession donnée immédiatement, cette belle propriété ci devant appartenant à la succession de feu F. W. ERMARTINGER l'ancien, si avantageusement située dans la rue St. Vincent en face du Palais de Justice de cette Ville. Cette propriété est propre pour toute sorte de négoce, soit pour magasin en gros ou en détail, maison de pension, ou pour des offices. Les dépendances sont de plus commodes et très spacieuses. Il y a en outre un beau jardin comblé d'arbres fruitiers, une grande cour, &c. &c. La Maison est à deux étages, et est séparée par un mur qui la rend convenable pour une ou plusieurs familles, ou pour plusieurs offices.

Pour les conditions il faut s'adresser au propriétaire sousigné, sur le Nouveau Marché.

SERAPHINO GIRALDI.

Montréal, 14 Mars, 1828 — j.

A LOUER.

UNE MAISON à deux étages, en bon ordre, ayant été réparée à neuf, ce bayer, avec des bâtiments et une bocherie, une grande cour, et 300 pieds de terrain par derrière, propre pour faire un Jardin; la dite maison située sur la rue Craig près du faubourg St. Antoine.

A VENDRE — Dix huit Lots ou Emplacements, dont les uns se trouvent sur la dite rue Craig et une rue projetée, quelques uns sur la rue Bonaventure, et les autres sur la rue Roy; les dits Lots de différents prix et descriptions. — Les termes de paiement seront des plus faciles. — Pour plus amples informations, il faut s'adresser au sousigné à son étude, No. 2, rue Bonsecours.

FRS. P. BRUNEAU.

Montréal, 5 Mars, 1828 — j.

A LOUER.

DEUX maisons sises sur la petite rue qui conduit de la rue St. Vincent au nouveau marché et avantageusement situées pour des personnes engagées dans les affaires. — S'adresser à

C. S. CHARRIER, Avocat.

Montréal 9 Février 1828 — j.

POUR une ou plusieurs années — une MAISON agréablement située sur le Côteau Barron, rue Sierroque avec un verger dans lequel se trouve une variété d'arbres fruitiers et une source d'eau vive qui ne tarit jamais. — S'adresser à C. S. CHARRIER Avocat

16e. Mars, 1828 — ans.

LES LIVRES DONT SUIV LE CATALOGUE, — SONT

à Vendre pour Argent Comptant, à un prix considérablement au-dessous de leur valeur, par le Soussigné à son Magasin, No. 22, Rue St. François Xavier :

- DICTIONNAIRES des Arrêts.
- Coutume de Paris.
- Droit Commun de la France.
- Traité des Donations.
- Œuvres de Henrys.
- Loix Civiles — Domat.
- Recueil de Jurisprudence Canonique.
- Journal du Pa'is.
- Conférence des Ordonnances.
- Journal des Audiences.
- Œuvres de d'Espeisses.
- Traité de l'Abus.
- Ordonnances Royaux.
- Coutumier Général.
- Traité de la Commannuté.
- Œuvres de Lebrun.
- Traité des Successions.
- Définition du droit Canon.
- Histoire de la Jurisprudence Romaine, par Terrasson.
- Recueil d'Edits.
- Art du Tonneller, Crier, do du.
- Tailleur, do de la Maçonnerie, do du.
- Sellier, do du Savonnier, do du
- Cartonnier, do du Relieur.
- Gothofre dus de Tulesty.
- Repertoire de Jurisprudence.
- Denizart, Collec. de Décisions.
- Nouvelle du Justinien.
- Bjlorum Concordantiar.
- Preuve par Témoins.
- Institutes de Justinien.
- Procès Verbal.
- Code du Fauz.
- Traité des Fiefs.
- Actes de Notoriété.
- Ordonnances de Louis XIV.
- Recueil d'Arrêts.
- Jurisprudence Civil.
- Traité de la Subrogation.
- Traité du Donaire.
- Questions sur les Substitutions.
- Traité de la Main morte.
- Les Douze Livres du Code.
- Explications du Code Civil.
- Œuvres d'Agnesseau.
- Praticien de Lange.
- Corps du droit Français.
- Justice Civile.
- Traité des Testaments.
- Esprit du Code Napoléon.
- Arrêts de Lacombe.
- Conférence de Bornier.
- Droit de la Guerre.
- Fiefs de Frémerville.
- Dictionnaire des Fiefs.
- Esprit des Ordonnances.
- Traité des Immeubles.
- Site du Chatelet.
- Règlements sur les Scellés.
- Code Matrimonial.
- Traité des Gains Nuptiaux.
- Traité sur le Mariage.
- Justice des Seigneurs.
- Procédure Civile du Palais.
- Traité des Servitudes.
- Histoire des Batailles.
- Histoire de Napoléon.
- Biblia Sacra.
- Œuvres de Servan.
- Jurisprudence des Rentés.
- Traité des Reirais.
- Grands ad Patrimasum.
- Vocabulaire de Rolland.
- Pandectes de Justinien.
- Mémoire d'un Voyageur.
- Histoire de la Guêre d'Espagne.
- Promenade d'un Voyageur.
- Anecdotes Anglaises et Américaines.
- Trois R. gons de l'Histoire d'Angleterre.
- Description des Catacombes.
- Voyages en Amérique.
- Quadrille des Enfants.
- Lois des Bâtimens.
- Voyage en Espagne.
- Traité du Temporel des Eglises.
- La Guide des Supérieures.
- Vie d'Alexandre premier.
- Marjolin, Manuel d'Anatomie.
- Bichat, Manuel d'Anatomie.
- Theuard, Traité de Chimie.
- Dictionnaire de Boyer.
- Dictionnaire de Vassieu.
- Les Jeunes Voyageurs.
- Cicéron.
- Virginie ou la Vierge Chrétienne.
- Platoniers de Mannoy.
- Eustrelin Spirituel.
- Angé Condorcet.
- Lettres de Mad. Sevigné.
- Droit du Clergé.
- Histoire de l'ancien Testament.
- Heures Nouvelles.
- Histoire de l'Eglise.
- Grammaire Latine.
- Triomphe de l'Homme Dieu.
- Nocale en Action.

- Catéchisme de Fleury.
- Histoire de la Religion.
- Vie de la Religion.
- Abécédaire Français.
- Principes Dimes.
- Nouveau Commentaire.
- Doctrine Chrétienne.
- Beauté de l'Histoire Sainte.
- Tréor des Pauvres.
- Fables de Lafontaine.
- Cicérons Orations.
- Lettres de Cicéron.
- Beaux Traits Militaire.
- Droit Civil Romain.
- L'Arte du Dentiste.
- Inchures de Loisel.
- Style des Huissiers.
- Code Ecclésiastique.
- Doctrine de l'Homoni.
- Les Héros Chrétiens.
- Les invincibles.
- Histoire de France.
- Arts et Metiers.
- Instruction sur les procédures.
- Question de droit, de Bretonier.
- Œuvres de Pothier.
- Florence Macarthy.
- Manuel du Notaire.
- Nuits de Young.
- Voyage d'un Français.
- Soirées Provençales.
- Traité des Injures.
- Droit Public.
- Jurisprudence des Donations.
- Enloms Juris.
- Règles d'un Avocat.
- Site Universel.
- Institutes Feodales.
- Biographie des Demoiselles.
- Les Aventures de Telemaque.
- Cabinet du Naturalis.
- Epoques de l'hist. d'Angleterre.
- Cuisinier Bourgeois.
- Essais de Jurisprudence.
- Les Comedies de Terence.
- Histoire de Bayard.
- Traité des delits et des peines
- Commentaire Civil.
- Leçons de droit.
- Commentaire sur l'Edit.
- Introduction à la pratique.
- Code des Terriers.
- Jurisprudence Française.
- Cours d'études de la jeunesse.
- Règles du droit Français.
- Code Rural.
- Chefs d'œuvres d'éloquence.
- Journée du Chrétien.
- Tombeaux de Hervey.
- Paracèle de la Bruyère.
- Beautés de l'Histoire de France.
- Le Solitaire.
- Manuel du Bouvier.
- Sauve garde des Abeilles.
- Bibliothèque des Souvenirs.
- Bible de Royaumeont.
- Droit public de l'Europe.
- Vies des Guerriers.
- Beautés de l'Hist. des Voyages.
- Biographie des femmes illustres.
- Droits Honorifiques.
- Ronde des Belles Lettres.
- Histoire de France.
- Contes à ma fille.
- Dictionnaire d'anecdotes.
- Les coups de Bec.
- Digeste de Justinien.
- Œuvres de madame Cottin.
- Biographie des jeunes Gens.
- Manuel du Nageur.
- Instruction sur les Conventions.
- Manuel de Santé.
- Nouveau Testamentum.
- L'Office de l'Eglise.
- Catholicisme Historique.
- Pensées de Ben.
- Imitation de Jesus Christ.
- Étrennes Spirituelles.
- Faonien des Dames.
- Faonien des deux sexes.
- Code Civil — Code de Veris.
- Don Quichotte.
- Magasin des Enfants.
- Perfumeur Royal.
- Préparation au Act. de Grâces.
- Les Georgiques.
- Contes et Histoires.
- Le Bachelier de Salamanoque.
- Manuel de la jeune Femme.
- Histoire d'Espagne, D'Excese et de la Hollande.
- Les jeux de la Société.
- Epoques et Révolutions.
- Cornelius Nepes.
- Virgillus — Horatius.
- Étrennes Spirituelles.
- Emile Germanique.
- Retour des Vendanges.
- Magasin des jeunes Dames.
- La Gastronomie.
- Histoire des Grecs.
- Maximes Spirituelles.

Pa. ANTOINE LARQUE.

PERDU dernièrement dans la Ville ou entre la Ville de Montréal et Bachelier à la Montagne de Rougemont près de Chambly, un PORTEFEUILLE de Marquise Rouge un peu use, attaché d'un Galon Bleu, contenant un Billet de Banque de Dix Piastres, avec différentes Notes de Billets, comptes et reçus; parmi lesquels se trouve un Billet signé par le Colonel Bangs, en faveur de John Daly de Montréal, un autre signé par Frost et Shefford, en faveur de Cobb et Black. une traite de \$500 par Messrs. Gates & Co. en faveur de J. A. Perkins, sur J. K. Mills & Co. Boston. Quiconque a trouvé le dit Portefeuille et le rapportera à l'Office de J. A. Perkins, rue St. Paul, sera généreusement récompensé.

Montréal 15 Mars, 1828. — j

JOHN CAMPBELL,

LIBRAIRE, PAPETIER ET RELIEUR.

Vis à vis le Séminaire, rue St. François Xavier, dans la maison autrefois occupée par James Brown, &c.

A constamment à vendre, un Assortiment varié de Livres de Prières, Livres d'école, Livres de compte, Livres blancs, Cahiers, Gravures et un assortiment complet de Papeterie, Librairie. &c. &c.

J. C. — était agent pour la manufacture de Papier de St. André, offre à vendre, en gros et en détail, une grande quantité de PAPIER à Imprimer, à écrire et à envelopper de différentes grandeurs et de différentes qualités, à des prix très modérés. Il sollicite une partie de la faveur publique.

Montréal, 4 Mars, 1828 — j.

N. B. — Argent comptant pour des GUENILLES de toile, cotonnages et autres étoffes

ATTENTION! ATTENTION!

Bonne Fortune!!!

A ETRE VENDU par le Sousigné à une personne du Canada, un Billet enregistré No. 7124, dans la Consolidated Lottery de Rhode Island classe No. 1, pour 1828, combiné son 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Le Sousigné offre, et a constamment à vendre des Billets pour toutes les Lotteries dont Messieurs Yates & McLutye sont directeurs, et qui doivent être tirés chaque semaine; il invite ses amis et le public de faire application sans délai pour se procurer des billets qui sont maintenant en grande demande, et couvrir une chance de s'enrichir.

Nonis des différentes Lotteries — New York Consolidated Lottery classe No. 2, Delaware & N. Carolina Cons. Lottery classe No. 4 & classe No. 12, Union Canal classe No. 2, Rhode Island Consol. Lottery No. 2, Grand Cons. Lottery classe 4, & Virginia State Lottery classe No. 12.

PROSPECTUS.

1	Prix de \$25,000,	39	Prix de \$100,
1	do. 5,000,	39	do. 80,
1	do. 3,000,	39	do. 60,
1	do. 2,500,	39	do. 50,
1	do. 2,110,	39	do. 40,
8	do. 1,000,	78	do. 30,
5	do. 600,	312	do. 20,
5	do. 400,	4446	do. 10,

Montréal, 27 Fév. 1828. — j.

AVIS.

Récemment publiée (en langue Ansis,) et à Vendre chez E. R. Fabre, & Co. à Montréal :

LETRE DE THOMAS LEE, Notaire Public.

Son Excellence le gouverneur en chef, à l'égard de sa démission récente de la milice de cette province. Cette lettre contient plusieurs cas plaides à Westminster, dans lesquels les gouverneurs ont été maintenus comme personnellement responsables de leur conduite dans les colonies, et des dommages considérables ont été obtenus; avec des remarques par M. Lee; un extrait de la politique coloniale de Brougham, &c. &c.

On trouve aussi à la même librairie, l'Almanack de Québec pour 1828.